

Vos questions / nos réponses

## Effet sevrage Cocaine

Par [Yoce264](#) Postée le 20/07/2022 16:25

Bonjour, je viens récemment d'apprendre que mon conjoint prenait régulièrement (quasi quotidien) de la cocaïne depuis 7 mois suite à une hospitalisation de force dû à de fortes hallucinations. Hospitaliser la nuit du 6 juillet, il a été sédaté et accroché à son lit et est ressorti le lendemain matin à 11h... sans que personne ne m'avertisse... bref... je suis partie du domicile avec notre bébé de seulement 2 mois et je me suis occupé de faire garder son fils de 4 ans par sa famille le matin même. Je ne voulais plus entendre parler de lui. J'ai eu de ses nouvelles seulement 2 jours plus tard où bien évidemment il s'excusait de tous ce qui c'était passer etc... je suis rester chez mon père jusque ce lundi 18 juillet où je suis rentrer à notre domicile et essayer de recoller les morceaux. Il me dit ne plus toucher à rien sauf que j'ai l'impression qu'il a toujours les pupilles dilatées... il ne mange quasiment pas et dort très peu. De plus il continu de se moucher énormément et de sortir de gros morceaux de je ne sais quoi de son nez... J'aurais aimé savoir si cela était normal ?? J'ai vraiment l'impression qu'il a continué... je lui en ai parlé mais il nie et me dit que je suis folle... J'aimerais aussi préciser qu'il a la cloison nasale perforée depuis mars... donc j'ai l'impression que son addiction est plus lointaine que ce qu'il me dit.

---

**Mise en ligne le 22/07/2022**

Bonjour à vous,

Vous aimeriez trouver des éléments qui vous permettent d'accorder votre confiance à nouveau ou du moins, de pouvoir vérifier les informations que vous donne votre conjoint.

Il est très difficile d'évaluer la consommation d'une personne lorsque l'on ne voit pas directement les quantités consommées ni la fréquence. Ce que nous pouvons dire, c'est que durant une période de sevrage on observe généralement une humeur très dépressive, beaucoup d'anxiété, de l'agitation, et ce pendant plusieurs jours.

Le dialogue en toute confiance resterait le meilleur moyen de réperer la nature et l'ampleur de ses difficultés, et comprendre pourquoi il a besoin régulièrement de ce produit. Mais nous comprenons que le dialogue est devenu tendu.

Si il vous ait devenu difficile de croire ses propos et si vous sentez que vous toucher à vos limites, il pourrait être bon de prendre à nouveau du recul, comme vous l'avez déjà fait en quittant le domicile. Nous vous invitons à réfléchir à ce que cette période de coupure vous a permis et à répéter l'expérience si celle-ci est bénéfique.

Sinon, notamment si vous croyez le dialogue encore possible, vous pouvez vous faire aider par des professionnels pour ne pas vivre cette période seule. Par exemple, dans les centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), des psychologues reçoivent l'entourage gratuitement pour des rendez-vous individuels de soutien.

Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons l'adresse d'un centre de proximité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi nous recontacter par téléphone tous les jours au 0 800 23 13 13, de 08h à 02h du matin. Vous pouvez également nous écrire sur le tchat tous les jours de 08h à 00. C'est gratuit et anonyme.

Bonne journée et bon courage,

Bien cordialement,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes**

---

### **[CSAPA Episode](#)**

2 bis, boulevard Ernest Perréal  
Villa Alphonse Mas - 1er étage  
**34500 BEZIERS**

**Tél :** 04 67 76 18 38

**Site web :** [www.episode34.com](http://www.episode34.com)

**Secrétariat :** Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et 13h30 à 18h, Mardi de 13h à 18h, Vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

**Consultat<sup>o</sup> jeunes consommateurs :** Psychologue le lundi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 17h30, éducateurs les mardi de 13h30 à 19h30 et jeudi de 13h30 à 16h30. Consultations au Point Accueil Ecoute Jeunes dans les locaux de la Maison des Adolescents, 92 avenue Jean Constans à Bé

[Voir la fiche détaillée](#)